

Theix, le 3 octobre 2015

COLLECTIF CITOYEN THEIXOIS

Espace Lucette Marquet
1 impasse de Kercroix
56450 THEIX
collectifcitoyentheixois@laposte.net
www.collectifcitoyentheixois.free-h.net

Monsieur le Maire
à l'attention de tous les conseillers municipaux
Hôtel de ville
Place Général de Gaulle
56450 THEIX

Objet : lettre ouverte sur la fusion Theix-Noyal

Monsieur le Maire,

Suite à la consultation des habitants de Noyal et Theix le 27 septembre sur le projet de commune nouvelle, le collectif citoyen theixois s'interroge toujours... et voit dans cette fusion un enjeu de démocratie.

Quelle est la légitimité de cette consultation alors que l'information apportée aux habitants a été à la fois partielle ... et partielle ?

Des quartiers entiers de Theix n'ont pas reçu le document explicatif, suite à un souci de distribution dont la mairie reste de toute façon responsable : **la diffusion de ces informations essentielles n'a-t-elle pas été traitée un peu à la légère ?**

Des informations différentes ont été données aux Noyalais d'une part, et aux Theixois d'autre part ; ainsi, les premiers se sont vu affirmer que cette fusion était réversible, alors que les seconds savent qu'elle ne l'est pas : **comment accepter que la transparence la plus totale n'ait pas été de mise ?**

Lorsque nous avons interrogé le maire de Noyal sur le montant d'1 230 500 € HT d'investissements prévus sur sa commune, annoncé dans le document distribué aux seuls Noyalais, celui-ci a indiqué que ce montant est sans aucun doute très surestimé : **peut-on brandir ce chiffre comme une menace auprès des Noyalais et le minimiser auprès des Theixois ?**

À commune nouvelle, équipe municipale nouvelle ?

Le lundi 12 octobre, la décision de la fusion devrait être votée par l'ensemble des deux conseils municipaux, qui dès lors n'en constitueront plus qu'un : celui de la commune nouvelle. Si ces dispositions sont permises par la loi, celle-ci n'interdit pas non plus aux conseillers municipaux de remettre en jeu leur mandat et de **demandeur à nouveau la confiance de la population sur leur projet pour la commune nouvelle.**

En outre, jusqu'en 2020, ce « super-conseil municipal » sera composé à 1/3 d'élus noyalais, alors que Noyal pèse seulement 10 % de la population totale. **Pour une période transitoire aussi longue, est-il acceptable de s'affranchir ainsi des règles démocratiques de représentativité ?**

Force est de constater que ce projet de fusion a été porté politiquement par le maire de Noyal. Mais les autres élus, noyalais comme theixois, sont-ils aussi porteurs de ce projet ? Se laissent-ils simplement emporter par la vague ? **Pour faire vivre notre commune nouvelle, n'est-il pas plus sain d'en confier les manettes à une équipe qui a bâti un projet commun, une vision commune du territoire ?**

C'est pourquoi nous demandons aux conseils municipaux de Noyalo et de Theix, dès lors qu'ils se seront prononcés en faveur de la fusion, de décider la tenue d'élections municipales anticipées en 2016, afin de permettre aux habitants de la commune nouvelle de désigner les représentants qui leur semblent porter au mieux le projet pour Theix-Noyalo. Ce positionnement serait également pour les citoyens un signal, en faveur d'une démocratie où l'initiative citoyenne a toute sa place.

Nous vous remercions de l'attention que vous pourrez porter à ce courrier et de la diligence avec laquelle vous pourrez le diffuser auprès de l'ensemble des conseillers municipaux theixois. Le même courrier est également adressé ce jour aux élus noyalais. Sur le principe de la lettre ouverte, ce courrier est également mis en ligne sur le site internet de notre association et pourra bien sûr être librement repris par la presse.

Espérant que nos interrogations et nos préoccupations soient entendues par les élus de Theix comme de Noyalo, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Le collectif citoyen theixois

Theix, le 3 octobre 2015

COLLECTIF CITOYEN THEIXOIS

Espace Lucette Marquet
1 impasse de Kercroix
56450 THEIX
collectifcitoyentheixois@laposte.net
www.collectifcitoyentheixois.free-h.net

Monsieur le Maire
à l'attention de tous les conseillers municipaux
Mairie
4 place de Rhuys
56450 NOYALO

Objet : lettre ouverte sur la fusion Theix-Noyalo

Monsieur le Maire,

Suite à la consultation des habitants de Noyalo et Theix le 27 septembre sur le projet de commune nouvelle, le collectif citoyen theixois s'interroge toujours... et voit dans cette fusion un enjeu de démocratie.

Quelle est la légitimité de cette consultation alors que l'information apportée aux habitants a été à la fois partielle ... et partielle ?

Des quartiers entiers de Theix n'ont pas reçu le document explicatif, suite à un souci de distribution dont la mairie reste de toute façon responsable : **la diffusion de ces informations essentielles n'a-t-elle pas été traitée un peu à la légère ?**

Des informations différentes ont été données aux Noyalais d'une part, et aux Theixois d'autre part ; ainsi, les premiers se sont vu affirmer que cette fusion était réversible, alors que les seconds savent qu'elle ne l'est pas : **comment accepter que la transparence la plus totale n'ait pas été de mise ?**

Lorsque nous vous avons interrogé sur le montant d'1 230 500 € HT d'investissements prévus sur votre commune, annoncé dans le document distribué aux seuls Noyalais, vous nous avez indiqué que ce montant est sans aucun doute très surestimé : **peut-on brandir ce chiffre comme une menace auprès des Noyalais et le minimiser auprès des Theixois ?**

À commune nouvelle, équipe municipale nouvelle ?

Le lundi 12 octobre, la décision de la fusion devrait être votée par l'ensemble des deux conseils municipaux, qui dès lors n'en constitueront plus qu'un : celui de la commune nouvelle. Si ces dispositions sont permises par la loi, celle-ci n'interdit pas non plus aux conseillers municipaux de remettre en jeu leur mandat et de **demandeur à nouveau la confiance de la population sur leur projet pour la commune nouvelle.**

En outre, jusqu'en 2020, ce « super-conseil municipal » sera composé à 1/3 d'élus noyalais, alors que Noyalo pèse seulement 10 % de la population totale. **Pour une période transitoire aussi longue, est-il acceptable de s'affranchir ainsi des règles démocratiques de représentativité ?**

Force est de constater que ce projet de fusion a été porté politiquement par vous-même. Mais les autres élus, noyalais comme theixois, sont-ils aussi porteurs de ce projet ? Se laissent-ils simplement emporter par la vague ? **Pour faire vivre notre commune nouvelle, n'est-il pas plus sain d'en confier les manettes à une équipe qui a bâti un projet commun, une vision commune du territoire ?**

C'est pourquoi nous demandons aux conseils municipaux de Noyalo et de Theix, dès lors qu'ils se seront prononcés en faveur de la fusion, de décider la tenue d'élections municipales anticipées en 2016, afin de permettre aux habitants de la commune nouvelle de désigner les représentants qui leur semblent porter au mieux le projet pour Theix-Noyalo. Ce positionnement serait également pour les citoyens un signal, en faveur d'une démocratie où l'initiative citoyenne a toute sa place.

Nous vous remercions de l'attention que vous pourrez porter à ce courrier et de la diligence avec laquelle vous pourrez le diffuser auprès de l'ensemble des conseillers municipaux noyalais. Le même courrier est également adressé ce jour aux élus theixois. Sur le principe de la lettre ouverte, ce courrier est également mis en ligne sur le site internet de notre association et pourra bien sûr être librement repris par la presse.

Espérant que nos interrogations et nos préoccupations soient entendues par les élus de Theix comme de Noyalo, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Le collectif citoyen theixois